## Arrêté du Maire du 10 novembre 2025 N°065-2025

## <u>Objet</u>: REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION POSE COFFRET ELECTRIQUE - RTE DE MONTREUIL

#### La Maire de Joué l'Abbé,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1, L2212-2, L2213-1,L2213-2; Vu le Code de la Route, notamment ses articles L411.3 et R.411.8 et 25,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation routière,

Vu la demande formulée le 10 /11/2025, par la Société Interra,19 Rue Denis PAPIN, 37190 AZAY LE RIDEAU, mandatée par ENEDIS MOAR CENTRE, pour des travaux de terrassement pour la pose d'un coffret électrique maison d'habitation Route de Montreuil à Joué l'Abbé;

Considérant qu'en raison des travaux de terrassement pour la pose d'un coffret électrique à Joué l'Abbé, en agglomération, il y lieu de réglementer la circulation.

#### ARRETE

<u>Article 1</u>: Du 08/12/2025 au 22/12/2025, date prévisionnelle de fin des travaux la circulation sera réglementée au droit du chantier, pour permettre les travaux de terrassement pour la pose d'un coffret électrique de la maison route de Montreuil à Joué l'Abbé, en agglomération.

Article 2 : Au droit du chantier, selon les circonstances et les nécessités des travaux :

- le dépassement de véhicule sera interdit ;
- La circulation : fermeture d'une voie règlementée par feu tricolores
- l'interdiction de circulation ne s'appliquera pas aux véhicules d'intérêt général (gendarmerie, service de secours, services postaux ...).
- <u>Article 3</u>: La signalisation de restriction et de déviation sera conforme aux prescriptions définies par l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire approuvée par l'arrêté interministériel du 06 novembre 1992. La signalisation de restriction et de protection du chantier est à la charge et sous la responsabilité de la Société Interra, 19 Rue Denis PAPIN 37190 AZAY LE RIDEAU.
- Article 4: Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément à la règlementation en vigueur dans la commune de Joué l'Abbé.
- Article 5 : En cas de dégradations de l'espace public constatées par la Commune de JOUÉ L'ABBÉ au cours ou à l'issue de l'autorisation, la remise en état sera effectuée aux frais de la Société Interra,19 Rue Denis PAPIN 37190 AZAY LE RIDEAU.

<u>Article 6 :</u> Conformément à l'article R.421-1 du Code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

#### Article 7

Le présent arrêté sera affiché à chacune des extrémités du chantier et au lieu habituel d'affichage de la mairie.

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application présent arrêté :

- Madame Le Maire de Joué l'Abbé,
- Société Interra, 19 Rue Denis PAPIN 37190 AZAY LE RIDEAU,
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Ballon et Savigné l'Evêque,

Fait à Joué l'Abbé, le 10/11/2025



| Publié le : 10/11/2025 14:32 (Europe/Paris)





# Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7 Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1



### Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise						
Nom : TOURNIER Prénom : Koleen						
Dénomination : SOCIETE INTERRA Représenté par :						
Adresse Numéro : Extension :						
Code postal 37190 Localité : AZAY LE RIDEAU Pays : FRANCE						
Téléphone 0247458030 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :						
Courriel: interrabrt@gmail.com						
Si le bénéficiaire est différent du demandeur						
Nom : Prénom :						
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :						
Code postal Localité :						
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :						
Courriel:						
Localisation du site concerné par la demande						
Wei-						
Voie concernée : Autoroute n°						
Hors agglomération L						
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : +						
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : Route de Montreuil,						
70000 loué WALLÉ						
Code postal 72380 Localité : Joué-l'Abbé						
Nature et date des travaux						
Permission de voirie antérieure : Oui Non 🗵 Si oui indiquer la référence :						
Description des travaux : TERRASSEMENT SOUS ACCOTEMENT POUR POSE DE COFFRET ÉLECTRIQUE						
Date prévue de début des travaux : 08/12/2025 Durée des travaux (en jours calendaires) : 15						
Réglementation souhaitée						
Durée de la réglementation (en jours calendaires) 15 Date de début de réglementation 08/12/2025  Restriction sur section courante Restriction sur bretelles						
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation  Sens des Points de Repères (PR) croissants  Sens des Points de Repères (PR) décreissants  Sens des Points de Repères (PR) décreissants						
Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation  Basculement de circulation sur chaussée opposée  Circulation alternée : Par feux tricolores  Manuellement						
Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement						
Restriction de chaussée ;						
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue						
Suppression de voie 🗷 nombre de voie(s) supprimée(s) 1						
eappression as voic — Horrible de voic(s) supprince(s) 1						

Par: Mairie https://www.joue-labbe-72.fr/documents\_administratifs/44064

Publié le

(aux 1/0do 101 ) - 1::- ( - 101 ) - 1::- ( - 101 ) - 1::- ( - 101 )	(2:	
Par : Mairie		
A 30 A 1/ officertaining to office and office of the offic	odminiptoticity / 4064	

Interdiction de : Circuler	K	Stationner véhicules légers	ï	Dépasser	₽			
Véhicules légers	×			véhicules légers	X			
poids lourds		poids lourds		poids lourds				
Vitesse limitée à : Itinéraire de déviation (à pro	km/h éciser par sens) :							
*0.25	ā. 5							
300000000000000000000000000000000000000				····				
Autres prescriptions :								
340040304030404040404040404040404040404			***************************************					
	- 4 - 14 - 14 - 14 - 14							
La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :								
Le demandeur	Une entreprise sp		e					
Nom : Prénom : Prénom : Dénomination : Représenté par :								
Adresse Numéro : Extension :								
Code postal	Localité :		Pays :					
Téléphone :	Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :							
Courriel :	ndi V See ook Militira		Washington and the					
Pièces jointes à la demande								
Afin de faciliter la compréh	nension et l'instructio	n du dossier, la demande d	l'arrêté est accompa	agnée d'un dossier	comprenant :			
Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers								
Plan de situation 1/10 ou 1/20 000ème Plan des travaux 1/200 ou 1/500ème Schéma de signalisation								
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000ème								
J'atteste de l'exactitude des informations fournies								
Fait à :			Le :10/	11/2025				
Nom : Tournier	Prénom : .	Koleen	. Qualité :					